

COMPTE-RENDU

Conseil de proximité Bassins à flot

Mardi 12 mars 2024, Cap Sciences



Etaient présents :

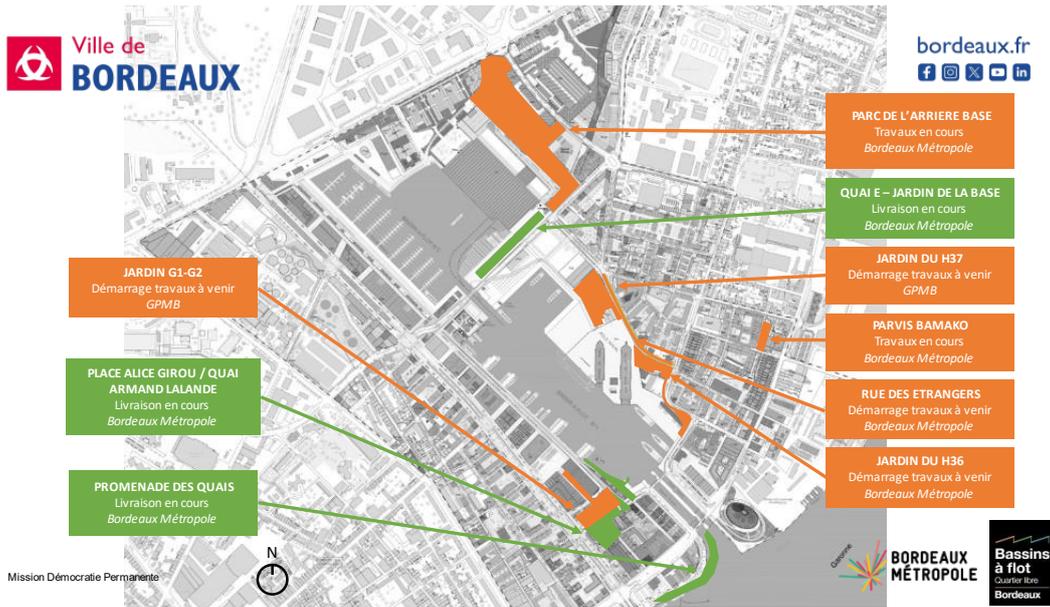
- Vincent Maurin, Maire adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Marc Etcheverry, Adjoint au maire chargé de la sécurité, la prévention de la délinquance et la médiation.
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Avec la participation des services de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole et des partenaires : Marie-Alix Boury, Raymonde Hosteins, Léa Marthe-Rose, Marie Lefebvre, Sébastien Terrien (pôle territorial de Bordeaux, Bordeaux Métropole), Renaud Picard (Grand Port Maritime de Bordeaux), Philippe Montoriol, Baptiste Cachem (mairie de quartier Bordeaux Maritime), Isabelle Burssens, Pauline Legardien (mission démocratie permanente, Ville de Bordeaux),
- 80 habitants

INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

Vincent Maurin remercie les participants et participantes pour leur présence. Les conseils de proximité se tiennent en alternance dans tous les quartiers de Bordeaux Maritime pour être au plus près du vécu des habitants.

Les Bassins à flot sont à une étape charnière dans leur développement : aménagements des voiries, des parcs et jardins, création des équipements publics... il s'agit d'avoir un quartier qui s'enrichisse de sa mixité de fonctions (habitat, loisirs, économie...).

AMENAGEMENTS D'ESPACES PUBLICS AUX BASSINS A FLOT



PLACE ALICE GIROU / QUAI ARMAND LALANDE
 24650 m² de surface végétalisée
 44 arbres plantés



Mission Démocratie Permanente

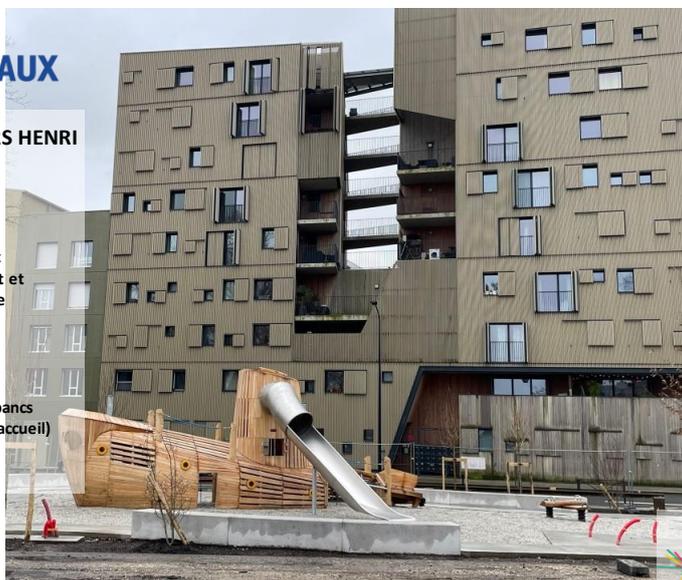


AIRE DE JEUX COURS HENRI BRUNET

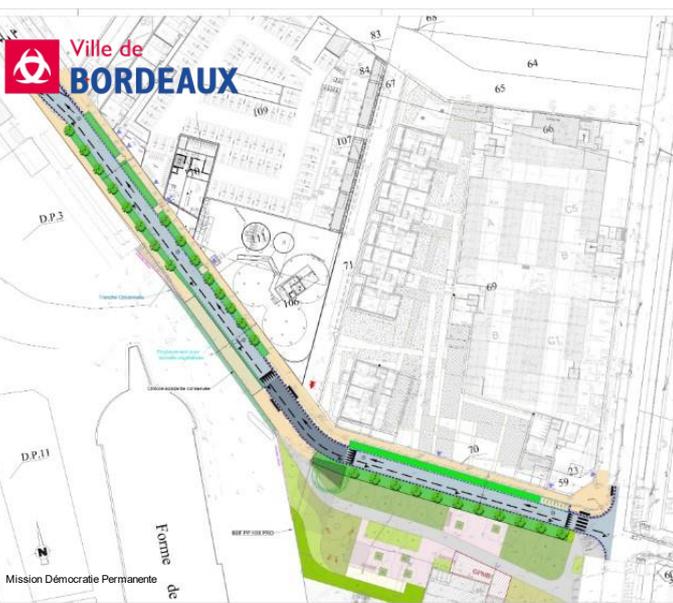
600 m² de surface totale
 425 m² de surface désimperméabilisée dont
 300 m² de sol amortissant et
 125 m² de surface plantée

- 28 arbres plantés
- 3 mâts de brumisation
- 1 fontaine à boire
- 45 mètres linéaires de bancs
- 115 enfants (capacité d'accueil)

Livraison avril/mai 2024



Mission Démocratie Permanente



Mission Démocratie Permanente

RUE DES ETRANGERS

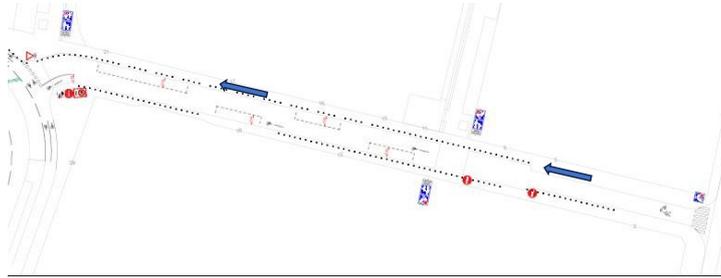
- 27 arbres plantés
- 536 m² désimperméabilisés (arbustes & couvre-sols)
- 8 arceaux /16 places vélo

CALENDRIER

Démarrage travaux **avril**
 Durée 6 mois (hors plantations)



Plan de circulation de la rue de Gironde



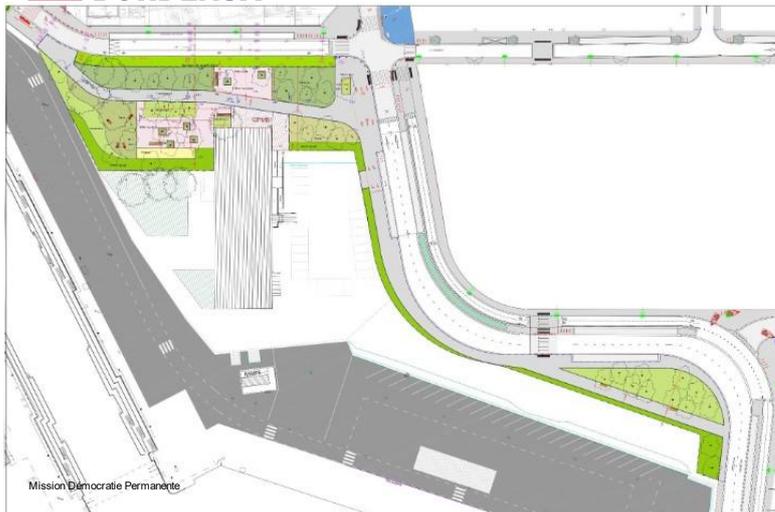
Objectifs :

- Sécuriser les circulations en évitant les remontées vers le tram
- Limiter les vitesses de circulation

Aménagements :

- Circulation en sens unique (vers le quai du Maroc)
- Double-sens cyclable
- Stationnements en chicane

Mission Démocratie Permanente



JARDIN DU H36
43 arbres
48 arbustes
2380 m² désartificialisés
Dont 1880 m² de prairie fleurie et massifs arbustifs
1 terrain de pétanque, 5 bancs et 4 chaises longues

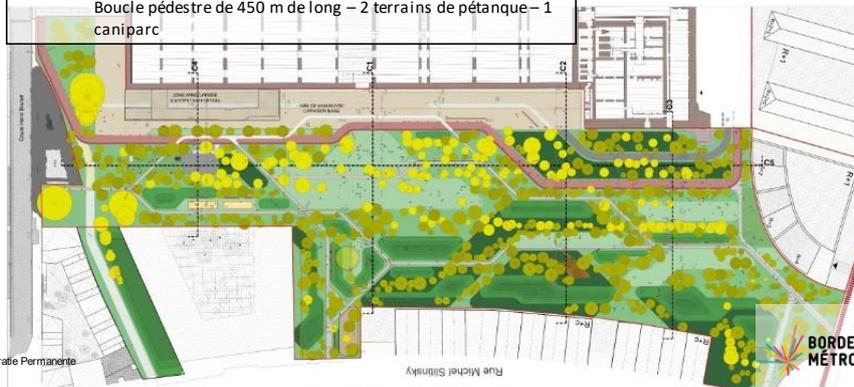
CALENDRIER
Travaux de démolition en cours
Démarrage des travaux d'aménagement **mai**



Mission Démocratie Permanente

PARC DE L'ARRIERE-BASE
466 arbres plantés + 200 arbres (peupliers) conservés
33751 m² désartificialisés
Dont 8660 m² de zones sanctuarisées et 4500 m² de clairière
Boucle pédestre de 450 m de long – 2 terrains de pétanque – 1 caniparc

CALENDRIER
1ère phase de travaux **démarrée en mars 2024**



Mission Démocratie Permanente





Les jardins et espaces verts du Port de Bordeaux



Mission Démocratie Permanente



Le jardin du H37
 7 000 m2 ouvert au public

Mission Démocratie Permanente

CALENDRIER

Démarrage des travaux courant avril

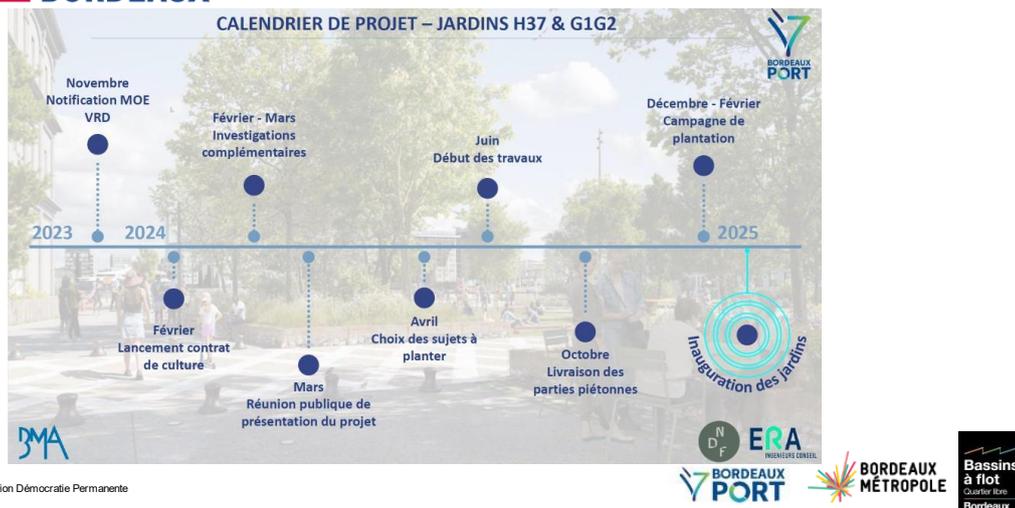


JARDINS G1-G2
 "Anita Conti"

CALENDRIER

Démarrage des travaux courant avril





Mission Démocratie Permanente

Boulevard Alfred Daney : la zone située derrière le futur parc de l'arrière-base sous-marine sera dédiée aux activités économiques autour de la logistique urbaine et de l'artisanat.

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

Voirie, stationnement

« La rue Michel Slitinsky sera ouverte quand ? »

Marie-Alix Boury répond que le calendrier n'est pas encore connu. Il y a encore des hangars squattés, sans visibilité à ce jour sur le départ des occupants. Des démolitions et des travaux seront prévus à ce moment-là.

« Quels sont les sens de circulation de la rue des Etrangers et de la rue Delbos ? »

Marie-Alix Boury explique que la rue des Etrangers est mise à sens unique, dans le sens rue Blanqui vers quai Hubert Prom, pour sécuriser les piétons et les cyclistes et que la rue Delbos ne change pas de sens.

« Comment on entre dans le quartier ? Qu'est-il prévu pour le goulot d'étranglement dans la rue des Etrangers ? Il y a une rue pour remonter et 3 pour sortir. »

Marie-Alix Boury rappelle que la mise à sens unique de la rue des Etrangers est accompagnée du réaménagement des trottoirs et d'un plateau surélevé pour permettre une meilleure circulation des piétons. Pour les véhicules, le sens de circulation choisi pour la rue des Etrangers permet d'éviter un passage trop important de véhicules, en particulier de poids lourds, pour entrer dans le quartier.

« Le stationnement devient gênant devant le Gargalou. »

Marie-Alix Boury répond qu'une réunion est prévue avec le propriétaire du Gargalou et le Port pour éviter l'empiètement sur l'espace public.

« Concernant la rue Georges Lesieur, à la fin du quai de Bacalan, il y a deux voies dans le même sens. »

Raymonde Hosteins explique que la rue Georges Lesieur est privée aujourd'hui et qu'elle sera prochainement rétrocédée à Bordeaux Métropole ; la circulation sera alors revue.

Vincent Maurin rappelle que le sens de circulation de la contre-allée du quai de Bacalan ne peut pas être inversée en raison de la dangerosité de la sortie sur la rue Lucien Faure avec la circulation qui arrive du pont Chaban Delmas et le tramway. Il ajoute que lorsque la rue Georges Lesieur sera passée dans le domaine public, il y aura un aménagement du sens de circulation. Le projet pourra être revu si nécessaire en fonction de l'usage.

Aménagements

« *Qu'en est-il du jardin de la Faïencerie ?* »

Marie-Alix Boury précise que les travaux liés à la dépollution, l'autorisation de destruction de la halle et les fouilles archéologiques sont des étapes longues qui engendrent des contraintes en termes de calendrier. L'objectif est de lancer les aménagements le plus rapidement possible sur le site dépollué.

Vincent Maurin ajoute qu'un panneau explicatif permettant de se projeter a été installé.

« *Le quai E cours Henri Brunet est très beau mais les rails de chemin de fer rouillent et la rouille tombe sur le sol.* »

Marie-Alix Boury répond que l'information a déjà été remontée au service en charge de ce projet.

Collecte des déchets

« *Comment on va faire avec les poubelles dans le secteur du musée mer marine ?* »

Marie-Alix Boury précise que des percées seront réalisées pour les sortir les jours de ramassage et les rentrer dans les locaux poubelles.

Secteur du Port

« *Qu'en est-il du H36 ?* »

Renaud Picard affirme que ce n'est plus un squat. Ce bâtiment sera restauré dans son enveloppe actuel. Il est destiné à l'animation, à la restauration et au pôle naval.

« *Le volet environnemental est-il bien pris en considération entre l'activité industrielle du Port et la vie des habitants ?* »

Renaud Picard précise que dans les formes de radoubs, les salariés sont protégés pour préserver leur santé. Les activités portuaires sont très contrôlées par les services de l'environnement avec un cahier des charges très réglementé pour éviter toute pollution.

Vincent Maurin ajoute que la cohabitation de l'activité portuaire avec le quotidien des habitants est une vraie ligne de conduite. Le maintien de cette activité est d'ailleurs un moyen de proposer de la formation/insertion pour les jeunes.

« *Une étude d'impact a-t-elle été réalisée par rapport à l'activité du Port ? Les formes de radoubs ont été remises en activité quand les habitations étaient déjà construites.* »

Vincent Maurin confirme qu'une étude d'impact avait été réalisée il y a plus de 10 ans en prévision de la construction des immeubles.

ECHANGES SUR LES QUESTIONS DE TRANQUILLITE PUBLIQUE

« *Que pouvez-vous faire contre les nuisances des squatteurs en pieds d'immeubles dans le cours Edouard Vaillant ?* »

Marc Etcheverry souhaite faire le point de la situation avec l'équipe de médiation.

« *Les locaux poubelles de l'EHPAD cours Edouard Vaillant sont squattés et dégradés, une dératissage est nécessaire surtout avec les rats du jardin de la Faïencerie.* »

Marc Etcheverry souhaite faire un point sur la situation avec la directrice de l'EHPAD présente dans la salle.

Les quais Lawton et Virginie Hériot font l'objet de nuisances. Sur la place Alice Girou, il y a 10 tables de pique-nique. Comment ça va se passer avec les jeunes, l'alcool, le bruit ? »

Marc Etcheverry explique que les nouveaux aménagements urbains sont signes de succès et de fréquentation. Aux Bassins à flot, il y a un contexte spécial avec des établissements de nuit en grand nombre. Au printemps 2024, davantage de médiateurs de nuit seront déployés, la subvention du GIP médiation a été augmentée de 33%. Les dispositifs existants sont maintenus à l'image du Hangover Café qui accueille les noctambules et réalise un travail de prévention. La police municipale passe également tous les soirs.

« La médiation, c'est bien mais la présence policière fait ses preuves. On l'a vu pendant la coupe du monde du rugby, le quartier était calme. On aimerait plus de bleu. »

Marc Etcheverry indique que 40 policiers municipaux supplémentaires ont été recrutés en 4 ans.

« Vous évoquez l'interdiction d'ouverture de nouveaux établissements avec les licences 3 et 4 à proximité d'un établissement déjà existant. J'ai entendu parler du Circus bar, il a obtenu une dérogation ? »

Marc Etcheverry explique que l'arrêté d'extension des périmètres de protection de licences d'alcool est mis en place depuis l'année dernière pour limiter le nombre d'établissements de nuit. Le Circus bar a demandé le permis de licence IV avant cet arrêté.

Vincent Maurin ajoute que ce projet est en cours d'arbitrage afin de faire respecter l'arrêté préfectoral. Il y a une réelle volonté de ne plus autoriser de nouvelles licences dans cette zone.

« Pour éviter de retrouver des personnes noyées dans l'eau, serait-il possible d'installer des barrières ? »

Marc Etcheverry prend cette situation très au sérieux. L'installation de mobilier urbain et la prévention avec la cellule Bordeaux la nuit sont prévues tout comme une rencontre avec les gérants d'établissements de nuit pour sensibiliser sur la lutte contre le trafic de stupéfiants et la consommation excessive d'alcool. La police nationale est également mobilisée sur le sujet, tout comme le Port et Bordeaux Métropole.

« Sur le cours Dupré de Saint Maur, il y a du stationnement devant le local poubelle. Serait-il possible d'installer des potelets ? Des véhicules sont vandalisés en pleine rue avec des vols dans les résidences. »

Vincent Maurin répond que du mobilier urbain va être installé pour empêcher le stationnement sauvage.

Concernant les cambriolages, Marc Etcheverry précise qu'il y a eu des arrestations et une augmentation des rondes des policiers. La situation s'est plutôt calmée ces derniers mois. Pour les vols à la roulotte, une sensibilisation est à l'œuvre pour inviter les victimes à déposer plainte.

AMENAGEMENT DU COURS EDOUARD VAILLANT ET DE LA PLACE LEWIS BROWN



Cours Edouard Vaillant



Programme de l'aménagement

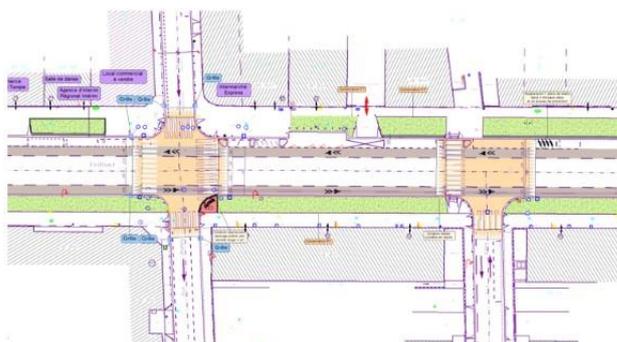
- sécurisation
- Réfection des trottoirs dégradés
- désimperméabilisation et végétalisation du cours



2600 m²
désimperméabilisés

bancs et chaises
Arceaux vélos/motos

Mission Démocratie Permanente



Calendrier prévisionnel

Etudes
T3 2023 - T2 2024

Travaux voirie
T4 2024

Programme de l'aménagement

- ▶ Apaiser la place
- ▶ Remettre en état les espaces publics
- ▶ désimperméabilisation et végétalisation de la place



8 arbres plantés

560 m² de surface végétalisée
 270 m² de revêtement perméable

2 aires de jeu
 4 bancs, 14 chaises
 Mobilier ludique

Calendrier prévisionnel



Mission Démocratie Permanente



Projet Version 1	Capacité d'accueil 54 enfants	Surface totale 76.50 m²	Sol de sécurité RécréoLiège	Activités DIFFÉRENTES 17	TOTALES 33
----------------------------	---	--	---------------------------------------	---------------------------------------	----------------------

Mission Démocratie Permanente



ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

Végétalisation

« *Aucun arbre n'est planté ?* »

Sébastien Terrien indique qu'avec les contraintes souterraines de réseaux, en particulier le réseau structurant qui alimente la station Louis Fargue, il est impossible de planter des arbres tiges en pleine terre.

« *Est-il possible de prévoir des gros pots comme à la gare ?* »

Sébastien Terrien précise qu'il est possible d'étudier des plantations hors sol.

Vincent Maurin ajoute que la sécurité des piétons et cyclistes est à prendre en compte à travers des aménagements. Avec la végétalisation, il sera nécessaire de réfléchir à la création d'îlots apaisés pour agrémenter ce linéaire du cours Edouard Vaillant.

Voie, stationnement

« *Les résines des pistes cyclables sont très polluantes, il n'y a pas d'autres solutions ?* »

Sébastien Terrien explique qu'il faut des revêtements particuliers pour garantir la visibilité des piétons, cyclistes et automobilistes. Il est nécessaire de peindre l'ensemble de la bande pour la marquer sur tout le linéaire.

« *Serait-il possible d'avoir des plateaux aux normes ?* »

Sébastien Terrien confirme la nécessité de renforcer la pente pour bien réduire la vitesse des véhicules.

« *Si c'est trop haut, les fauteuils roulants peuvent rester coincés sur les plateaux.* »

Vincent Maurin indique qu'Olivier Escots, adjoint au maire chargé du handicap, de la lutte contre toutes les discriminations, de l'accessibilité et des établissements recevant du public, a entrepris un travail important sur les questions d'accessibilité (voirie, bâtiments municipaux...).

« *Comment on fait pour accéder à nos maisons rue Armand Dulamon ?* »

Sébastien Terrien rappelle qu'il n'y a pas de garages à cet endroit. Il sera possible de stationner ponctuellement pour décharger à l'entrée de la rue mais cette partie de la voie, le long de la place Lewis Brown, sera piétonne. Il ne peut pas y avoir de système de borne puisque cette rue ne fait pas partie du secteur borné.

« *Dans le cours Edouard Vaillant, côté Intermarché, les gens se garent n'importe comment. Est-ce qu'il y a plus de places de stationnement dans le projet ?* »

Vincent Maurin explique que le projet vise à réguler la circulation et le stationnement.

« *A Bacalan, il y a beaucoup de difficultés de circulation et de stationnement. Beaucoup de médecins ne se déplacent plus.* »

Vincent Maurin explique qu'il est possible de créer des réservations de stationnement pour certains métiers. Toutefois, elles ne sont pas sécurisées et n'empêchent pas le stationnement ventouse.

Tranquillité publique

« *La fréquentation de la place Lewis Brown m'inquiète.* »

Vincent Maurin précise que l'aménagement de l'espace public est important et qu'il faut favoriser l'usage par tout type de population. La présence dissuade les mésusages. Il faut faire confiance à l'occupation par tout le monde de l'espace public.

Réseau de chaleur

« *Concernant le réseau de chaleur, 70% des sous-stations sont surdimensionnées, les résidents surpaient. Beaucoup de résidences souhaitent les adapter pour être conformes au tirage et nous n'avons aucune réponse de votre part.* »

Vincent Maurin est conscient du problème de départ des opérateurs qui construisent selon une norme plus élevée sans se préoccuper de la consommation réelle des résidents. Il a interpellé la présidente de Bordeaux Métropole Energie. Le sujet est en discussion sur l'ensemble des réseaux de chaleur de la métropole.

Marie-Alix Boury précise que le problème de dimensionnement entre les réseaux primaire et secondaire est déjà remonté aux services. Un travail est en cours pour les futures opérations de manière à avoir un meilleur dimensionnement. Il est aussi question d'étudier la possibilité de réadapter les abonnements pour les résidences déjà livrées.

CONCLUSION DE VINCENT MAURIN

Vincent Maurin remercie les participants et participantes et rappelle l'engagement de la municipalité pour faire avancer chaque sujet.

Il annonce l'agenda des événements à venir :

- 21 mars Accueil des nouveaux arrivants – Lumineuse
- 27 mars Permanence Maire-adjoint de quartier - 5 rue Lucien Faure
- 5 avril Carnaval Bacalan
- 6 avril Journée rencontres Tziganes au Garage Moderne (La Cité Bleue)
- 4 mai Aloha de Printemps – Place Jean Cayrol Ginko
- 22 mai Permanence Maire-adjoint de quartier - 5 rue Lucien Faure
- 14 juin soirée restitution « Par les vivants » - Base sous-marine
- 3 juillet Conseil de quartier – Salle Point du Jour Pierre Tachou